



FICHE PAYS N. ZELANDE



Accéder au site pour
organiser votre voyage
www.readytogo.fr

Pays : Nouvelle-Zélande
Capitale : Wellington
Langues : Anglais, maori, langue des signes
Population : 4 438 3935 hab. (2015)
Densité : 16,5 hab./km²
Superficie : 268,680 km²
Monnaie : Dollar Néo-Zélandais (NZD)
Fuseau horaire : UTC +12 (été +13)
Domaine internet : .nz
Indicatif téléphonique : +64

SYSTÈME DE **SANTÉ**

Le système de santé en Nouvelle-Zélande est comparable à celui des pays développés. Offrant une qualité de soins importante, il bénéficie également d'un réseau médical et hospitalier dense. Tous les types de soins y sont disponibles, néanmoins le niveau des médecins est très variable. La pédiatrie est inexistante en dehors des hôpitaux.

Les délais d'attente dans le secteur public peuvent être assez longs. Pour des cas urgents, il vous sera nécessaire de consulter le secteur privé.

En tant que résidents étrangers, vous aurez la possibilité d'obtenir la protection sociale néo-zélandaise si vous obtenez un statut de résident permanent ou bien si vous êtes titulaire d'un permis de travail depuis plus de 2 ans. Tous les Néo-zélandais ont droit à l'assurance ACC (Accident Compensation Corporation), gérée par l'état, et couvrant contre les accidents. Les étrangers bénéficient de la même assurance tant qu'ils sont sur le sol néo-zélandais.

L'ACC ne remplace pas l'assurance voyage. Pour votre séjour en Nouvelle-Zélande, pensez à souscrire une assurance privée sur place ou une **assurance pour expatriés** à l'instar **World Pass**.

VACCINS

Aucun vaccin n'est obligatoire pour rentrer sur le territoire. Cependant, si vous planifiez de rester plus de 24 mois, vous devrez présenter un certificat médical et une radiographie des poumons.

De plus, un certificat de vaccination anti-amarile (fièvre jaune) est exigé pour tout voyageur âgé de plus d'un an en provenance d'un pays infecté.

Enfin, certains vaccins sont fortement conseillés s'ils ne sont pas à jour :

- **DTPolio** : cela regroupe les 3 principaux vaccins contre le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite.
- **Vaccins circonstanciels** : Hépatite A, Hépatite B, Rage, Grippe, Rougeole, Coqueluche.

MALADIES

Il n'y a aucun risque sanitaire particulier dans ce pays. Mais des précautions sont envisageables :

- **La protection du soleil** est impérative.
- **La diarrhée du voyageur** : c'est un cas fréquent en Nouvelle-Zélande. Émanant des aliments et de l'eau, elle peut être bénigne ou sévère.
- **Les MST** : aucun risque supplémentaire, par rapport aux autres pays voisins, mais la précaution est de mise. C'est principalement lié aux comportements.
- **Leptospirose** : elle est peu fréquente mais elle est transmise par le contact avec l'eau douce et les sols boueux.

SOINS	TARIFS
Consultations (Pendant les heures habituelles de consultation)	entre 45 \$ NZ (28.73€) et 90 \$ NZ (57.46€) pour un adulte
Soins dentaires	environ 70 \$ NZ (44.86€)
Transport en ambulance (en cas d'urgence)	environ 800 \$ NZ
Traitement d'une carie	entre 110 et 170 \$ NZ
Médicament	entre 7 et 20 \$ NZ par boîte

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PUBLIC**

- Les soins courants ne sont pas couverts
- N'est pas accessible aux touristes de court séjour
- Le temps d'attente aux urgences est long

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PRIVÉ**

- Frais onéreux et entièrement à la charge du patient
- La qualité du service n'est pas meilleure que celle du public

NUMÉROS D'URGENCE **UTILES**

APPELEZ LE 111
en cas d'urgence

DÉCOUVRIR PLUS SUR CETTE **DESTINATION**

www.readytogo.fr/voyage-etudiant-nouvelle-zelande

Toutes les informations pour préparer votre séjour : formalités, logement, coût de la vie, assurance, stages, études, conseils & bons plans... Cliquez. Partez !

CONSEILS **WORLD PASS**

Les coûts des soins de santé sont souvent plus chers à l'étranger. Pour être mieux remboursé sur vos dépenses de santé, pensez à souscrire une assurance privée, de type World Pass, permettant de bénéficier d'un/une :

- Remboursement à 100% des dépenses de santé et des frais médicaux à leurs coûts réels
- Prise en charge directe des frais d'hospitalisation et des frais de séjour
- Assistance et rapatriement sanitaire
- Responsabilité civile



www.readytogo.fr